



**DELIBERATION**

**2025/31**

**RECRUTEMENT ANIMATION DU PROGRAMME LEADER**

L'an deux mille vingt-cinq le dix-sept décembre, à 14 heures 30, le Comité syndical du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays de Thiérache s'est réuni à Guise, au siège de la Communauté de Communes de la Thiérache Sambre et Oise, sur la convocation légale et sous la présidence de Monsieur Olivier CAMBRAYE.

**Conseillers en exercice : 17, Présents : 7 , Représentés : 2, Votants : 9**

**Etaient présents :** M. Olivier CAMBRAYE, M. Patrick DUMON, Mme Bernadette HEDIART, M. Vincent LAMOUREUX, Mme Katie LEFEVRE, M. Jean-Pierre PREVOT et M. Gilles QUEILLE.

**Etaient représentés :** M. Hugue COCHET par Mme Marie-Claire FORTIN et M. Laurent MARLOT par Mme Michèle DEGARDIN.

**Etaient absents excusés :** M. Mathieu CANON, M. Jean-Luc EGRET, M. Patrick FEUILLET, M. Thomas HENNEQUIN, M. Michel LANDERIEUX, Mme Christelle MAES, M. Jean-Jacques THOMAS et M. Thierry VERDAVAINE.

Le quorum étant atteint, le Comité syndical, peut délibérer.

**Le secrétariat a été assuré par :** M. Patrick DUMON

Le programme LEADER 2023-2027 dispose d'une enveloppe de plus d'un million d'euros pour accompagner des actions faisant rayonner le territoire. La stratégie actuelle repose sur des axes complexes : transition écologique, économie circulaire, mobilité durable et renouveau du tissu économique local.

L'organisation actuelle s'appuie sur un binôme : une animatrice chargée du pilotage et de la coordination et un gestionnaire assurant le suivi administratif et financier du programme..

Toutefois, l'accélération du calendrier et la nécessité d'un accompagnement technique renforcé auprès des porteurs de projets (identification, montage de dossiers éligibles, ingénierie de projet) justifient la création d'une expertise supplémentaire. Afin de garantir la pleine consommation des fonds européens et de soutenir l'émergence de projets structurants sur le territoire, il convient de renforcer l'ingénierie territoriale par un nouveau poste dédié.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Comité syndical du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays de Thiérache

**DÉCIDE** la création d'un poste de Chargé de mission Ingénierie de Projets à compter du 1er janvier 2026,

**PRECISE** que ce poste relève de la catégorie A de la Fonction Publique Territoriale et que la rémunération sera fixée selon l'expérience du candidat sur la base de la grille indiciaire du cadre d'emplois des attachés territoriaux.

**VALIDE** les missions comme suit :

- L'ingénierie de montage de dossiers pour les porteurs de projets publics et privés.

- L'expertise technique sur les dossiers
- L'identification de projets de coopération interterritoriale et transnationale.
- Le suivi opérationnel de l'état d'avancement des projets en lien avec la gestionnaire du Programme LEADER.

**AUTORISE** le Président à effectuer toutes les démarches nécessaires pour la mise en oeuvre du projet,

**PRECISE** que les crédits budgétaires pour le poste seront inscrits au BP 2026, aux chapitre et articles correspondants.

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits et ont signé les membres présents.

Pour extrait conforme,  
Le Président,

Secrétaire de séance

  
Olivier CAMBRAYE

Patrick DUMON

Acte rendu exécutoire après dépôt  
En Sous-Préfecture le  
Et publication le

Envoyé en préfecture le 23/12/2025

Reçu en préfecture le 23/12/2025

Publié le

ID : 002-200051118-20251217-31\_2025-DE